

Restitution des manuels scolaires 4°

Pour le bon déroulement et la fluidité des passages par classe, merci de :

- **Vérifier en amont, chez vous, si les numéros de référence de vos livres correspondent bien à votre attribution donnée en début d'année.**
- **Découvrir vos livres et les restaurer si nécessaire.**
- **Respecter les dates et horaires indiqués (tout élève retardataire sera reçu en fin de demi-journée).**
- Si utilisation d'un casier, rapporter la clé. Celle-ci sera facturée si elle est perdue ou cassée.
- Vous conservez votre badge sauf pour les élèves quittant Saint-Jean Hulst.
- Tout manuel abîmé ou non rendu sera également facturé.

La restitution se déroulera en classe 407 (N103)

Classes	Dates	Horaires
406	24/06	9h00 à 9h45
407	24/06	9h50 à 10h35
408	24/06	10h40 à 11h25
409	24/06	11h30 à 12h15
410	24/06	13h30 à 14h15
411	24/06	14h20 à 15h05
412	24/06	15h10 à 15h55
405	25/06	9h30 à 10h15
404	25/06	10h20 à 11h05
403	25/06	11h10 à 11h55
402	25/06	11h55 à 12h35
401	25/06	13h30 à 14h15

Le responsable de Vie Scolaire et adjoint 4° :

M. GARGAM / M. LEMMET